

SOMMAIRE

Page 3 L'Edito

Page 5 Le Conseil Municipal

Page 10 L'Association Foncière de remembrement de Baulne

Page 11 Le mur de la mémoire vivante

Page 13 L'été du Conseil Général à Baulne

Page 14 Les fêtes et animations

Page 15 Ainsi va la vie de notre village

L'état civil 2013

Page 16 L'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne

Page 18 L'auberge de l'Omois

Page 19 Painted on the blues

Page 20 Pêcher à Baulne en Brie

Page 21 Les relevés météo 2013

Page 22 Le CCAS: sorties et voyages scolaires

page 24 Les services sur la commune

Baulne Info vous invite à vous exprimer en toute liberté, N'hésitez pas à nous envoyer vos documents pour notre prochaine édition : <u>mairie-baulneenbrie@wanadoo.fr</u> ou par courrier



N'hésitez pas à enrichir ce site de vos contributions.

Rappel : les personnes désirant recevoir les informations communales par mail sont priées de nous communiquer leur adresse e-mail

Baulne Info est réalisé par Nelly Triconnet et Bruno Lahouati, Photos Nelly Triconnet



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce journal est le dernier de ce mandat. J'ai eu l'honneur et énormément de satisfaction d'animer l'équipe municipale guidée par l'intérêt général, et une complicité partagée avec le personnel communal au service de la population et du rayonnement de notre commune.

Afin de respecter la loi concernant la communication en période électorale, nous ne ferons pas le bilan de notre action, celui-ci fera partie des documents de la campagne électorale. Néanmoins, quelques nouvelles des projets en cours :

L'assainissement de l'auberge de l'Omois, de l'ancien gîte des Saules et de la salle Eugénie ainsi que l'appartement situé au dessus est terminé, il ne reste que les reprises de voirie à réaliser (travaux subventionnés à 80 %).

La restauration de la porte de prison « de la Petite Roquette » confiée au lycée professionnel Jules Verne de Château-Thierry est en voie d'achèvement. Sa pose est prévue au printemps 2014. Le 7 février 2013, l'équipe municipale a eu le plaisir de rencontrer les élèves et leurs enseignants qui travaillent à la restauration de cette porte Une autre rencontre aura lieu le 17 janvier 2014.



La connaissance est la seule chose qui s'accroît lorsqu'on la partage.

Suite à mon intervention et ma proposition de délibération, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes a adopté à une très large majorité la délibération en faveur du maintien de la trésorerie à Condé en Brie. La direction Générale des Finances Publiques a tenu compte du vote de l'assemblée et la Trésorerie intégrera le futur pôle administratif communautaire de Condé en Brie.

La situation financière de notre commune a été établie par Monsieur Raphaël JAPIN, Trésorier de Condé en Brie, dont la probité ne peut être mise en doute :

Extrait du document de valorisation financière et fiscale portant sur la situation de BAULNE EN BRIE

La Commune dispose d'un niveau de produits réels de fonctionnement relativement important notamment par rapport aux communes départementales comparables. Le niveau des charges réelles est bien maîtrisé puisque la baisse des produits réels est sans influence notable sur la capacité d'autofinancement brute en raison d'une baisse beaucoup plus marquée des charges.

La capacité d'autofinancement brute est en progression continue sur les trois derniers exercices.

Elle représente 31,7% des produits réels ce qui est un très bon niveau. En l'absence d'endettement, la Commune retrouve en capacité d'autofinancement nette l'intégralité de sa capacité d'autofinancement brute pour financer ses dépenses d'équipement.

La Commune mène une politique de dépenses d'équipement assez dynamique. Ses dépenses en la matière se situent 7% au-dessus de la moyenne des communes départementales de la même strate démographique pour les années 2011 et 2012.

Le bon niveau de CAF nette a permis à la commune de couvrir avec celle-ci 72,6% de ses dépenses d'équipement en 2011 et l'intégralité en 2012.

Compte tenu des autres recettes d'équipement reçues (subventions notamment et FCTVA), la commune renforce de façon continue son fonds de roulement et notamment de 30% en 2012.

La situation financière de la commune est très saine.

Source : Trésorerie de Condé en Brie



Notre village est agréable grâce au travail de l'agent communal et à tous ceux qui entretiennent une partie du domaine public, en particulier les résidents de Romandie et Grandfontaine, Nogent, les Glapiers et Montchevret. Merci à Monsieur Jean Claude HAUS pour l'enfouissement d'un écoulement pluvial.

Un grand merci à l'équipe du comité des fêtes autour de son président, monsieur Alain GUERITTE et à tous les bénévoles, ils œuvrent avec dévouement à l'animation de notre village.

Enfin, n'oubliez pas, pour faire face aux rigueurs de l'hiver, des bacs à sel sont à votre disposition.

Deuxième recommandation : équiper vos véhicules de pneus adaptés aux conditions hivernales.

Nous vous convions le samedi 11 Janvier aux vœux de la Municipalité à 17h30 à la salle Eugénie.

Que 2014 débute avec du champagne, du chocolat, des friandises et de l'amitié.

Le Maire, Bruno LAHOUATI



RESUME DU REGISTRE DES DELIBERATIONS:

Ce registre est consultable en mairie aux horaires de permanence. Toutes les décisions et délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents, sauf mention contraire. Secrétariat de séance : Nelly TRICONNET

Séance du 15 février 2013

Présents: Messieurs Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Rémy Thomas, Romain Faye, Patrick Benoit, Jean-Pierre Béchard, Raynald Dubus (en fin de séance, à partir du point sur l'USESA), Mesdames Béatrice Larangot, Françoise Baron, Nelly Triconnet, Absents excusés: Françoise Ressouches a donné pouvoir à Bruno Lahouati.

- → 4CB (Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie): modification des statuts en vue de la prise de compétence « création de zones de développement éolien » afin d'obtenir des recettes en cas d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la 4CB, en référence au schéma régional éolien (prix de rachat garanti). Chaque commune reste libre d'accepter un parc sur sa commune ou pas. Un dossier a été déposé par la commune de Courboin.
- → Achat de terrain appartenant à Monsieur Georges Béchard section ZD 36 de 18a56ca. Montant 1 854 €+ 1 500 € de frais. Le coût de l'acquisition et les frais annexes de ce terrain pourront être répercutés à la future structure concernée (ASA ou DIG)
- Association Syndicale Autorisée ou Déclaration d'intérêt Général



Suite à la réunion le 11/12/2012, provoquée par le CIVC il est nécessaire de se doter d'un schéma général (financement à 70 %).

Le conseil municipal décide d'engager l'étude parcellaire et le schéma général. et le coût sera répercuté sur l'ASA ou dans le cadre de la DIG. Il autorise le maire à faire les démarches pour le lancement de la consultation.

Le conseil Municipal décide de fixer le délai au-delà duquel il y aura automatiquement lancement d'une DIG si aucune ASA n'a été crée au 15 Février 2015.

- → Indexation des loyers des logements communaux : Poursuite du gel des loyers appliqués depuis le début du mandat.
- Modalités de location de l'appartement au dessus de la mairie Définition du loyer à 450 € et 20 € de charges. Appel à candidature (animaux interdits).

Séance du 12 avril 2013

Présents: Messieurs Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Rémy Thomas, Jean-Pierre Béchard, Raynald Dubus, Mesdames Françoise Ressouches Françoise Baron, Nelly Triconnet.

Absents excusés : Béatrice Larangot a donné pouvoir à Françoise Baron, Patrick Benoit a donné pouvoir à Nelly Triconnet, Romain Faye.

Vote des 4 taxes directes locales

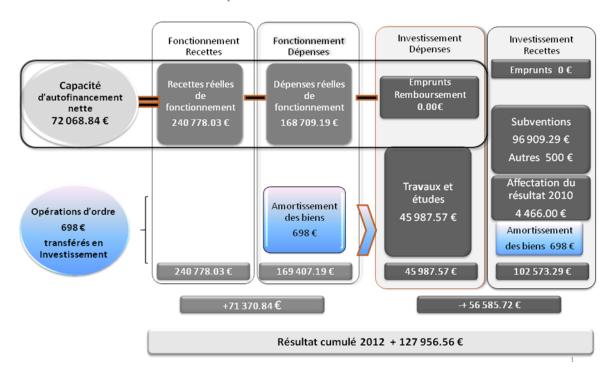
Décision de maintenir les taux (pas d'augmentation)

Taxe d'habitation : 14.19 % Taxe foncière : 8.79 %

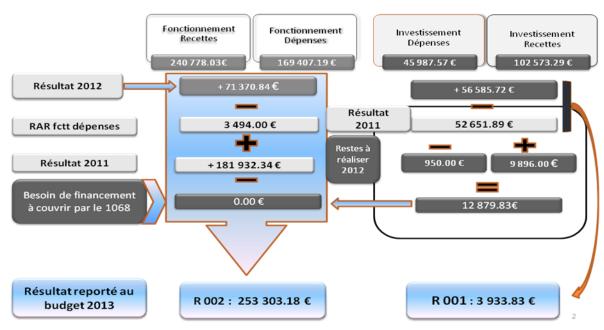
Taxe foncière non bâti: 17.29 % CFE: 15.75 %

Compte administratif 2012, compte de gestion et affectation du résultat

Compteadministratif et CAF nette 2012



Affectation du résultat 2012



Les restes à réaliser 2012 :

Dépenses : Puisard à Grandfontaine 950 €

Recettes : Réserve parlementaire assainissement auberge de l'Omois : 6 000 €

DETR (Etat) panneaux de voirie (stops dans le bas du village) : 1 450 € DETR (Etat) restauration de la porte de la Petite Roquette : 2 446 €

→ Budget primitif 2013 :

Fonctionnement:

Dépenses : 379 665 €
Recettes : 483 565 €
Suréquilibre à 103 900 €

Investissement : voté en équilibre à 175 820 €

Prévisions des opérations d'investissement 2013 :

Assainissement auberge de l'Omois : 35 000 €

• Subventions attribuées (réserve parlementaire) : 6 000 €

Subventions attendues AESN : 20 000 €

Travaux de mise aux normes de sécurité (alarme et porte coupe feu) : 6 000 €

• Subvention DETR (porte coupe feu) : 2 000 €

Panneaux de voirie + plan de la commune : 2 000 € + 950 € de report

• Subvention DETR: 1 450 €

Tondeuse + équipement pour le tracteur : 5 000 €

Mobilier et équipement gîte + salles : 6 000 €

• Travaux sur l'église : 60 000 €

Place Daniel Beaucreux (création de places de parking) : 5 000 €

Subvention Leader (Mur de mémoire vivante) 3 279 €

Captage de la source route de la Chapelle-Monthodon : 5 780 €

Acquisition de terrain (travaux connexes au remembrement et ASA) : 2 800 €

Insonorisation de la salle Eugénie : 11 000 €

Restauration de la Porte de prison de la Petite Roquette : 10 000 €

Subvention CDDL (inscrit au triennal): 2 446 €

Subvention DETR (subvention attribuée) : 2 446 €

• Subvention Leader (dossier en cours d'instruction) : 1 600 €

Travaux remembrement: 10 000 €

• Points lumineux : 4 500 € (hors subvention)

• Etude hydraulique : 10 000 €

→ Répartition du nombre de délégués communautaires à

la

Loi de 2012 modification de la représentativité des communes au sein de la communauté de communes (35 au lieu de 56 actuellement), à partir de 2014. (Adopté par 6 voix pour 4 abstentions)

Séance du 5 juillet 2013

Présents: Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Marcel Dartinet, Jean-Pierre Béchard, Françoise Baron, Nelly Triconnet, Rémy Thomas, Françoise Ressouches, Raynald Dubus, Patrick Benoit.

Béatrice Larangot quitte la séance pour raisons personnelles après la charte d'entretien des espaces publics.

Absent excusé : Romain Faye.



→ Rencontre avec le Conseil Municipal de Montigny les Condé afin de proposer une convention pour la remise en état du vieux pont de Montigny.

Etaient présents : Georges Verdoolaeghe, le maire, les conseillers municipaux, Jacky Cabaret, Ginette Verdoolaeghe, Nadine Woirret, Martine Gardesaux, Rémi Turc.

Monsieur Lahouati exprime au nom du conseil municipal de Baulne la volonté de restaurer le pont de Montigny les Condé dans un but touristique. Ce pont symbolise le passage et le lien entre les deux communes, lieu de visites et de rencontres. Nous

envisageons un travail historique sur cet ouvrage confié à une classe du secteur.

Travaux à prévoir : remettre en place les pierres de la voûte, pose d'un garde de corps, réimplantation des 6 plots de pierre qui se situent dans la Verdonnelle.

Nous estimons le coût des travaux à 10 000 €.

Des demandes de subventions seront effectuées. Cette opération sera réalisée sous convention de mandat, ou délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux.



Dessin : Rémi Turc, conseiller municipal de Montigny

Une délibération sera prise par chacun des deux conseils municipaux pour approuver cette opération.

→ Présentation de la charte d'entretien des espaces publics par M. Géraud De Goede de l'UCCSA (charte régionale AESN Région Picardie) Cf Page 17 & 18 l'UCCSA Objectif : l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en 5 étapes. Le niveau 3 est obligatoire pour adhérer et obtenir les subventions. Ce niveau impose la mise en conformité avec la réglementation, l'élaboration d'un plan de désherbage communal avec un zonage en fonction des risques :

Niveau 3 : réduction de 50% des surfaces traitées (zone en rouge)

Niveau 4 : arrêt sur zone rouge + 50% des zones vertes.

Niveau 5 : arrêt total de l'utilisation des produits phytosanitaires.



Compte rendu de la réunion du 11 juin à Château Thierry par M. Marcel Dartinet, délégué défense.

Actualité sur la restructuration des armées dans le département de l'Aisne, il ne reste plus qu'un centre d'entraînement militaire en zone urbaine à Sissonne (SEB SUB). Règles en matière de protocole des cérémonies patriotiques.

EPIDE : Etablissement Public d'Insertion de la défense a pour fonction de donner une seconde chance à des jeunes en rupture de scolarité et sans formation : www.epide.fr

CENTRE EPIDE DE SAINT-QUENTIN

Zone d'activité de La Vallée 140, rue de la Chaussée Romaine - BP 70198

02100 Saint-Quentin Tél: 03 23 51 40 00 - Fax: 03 23 51 40 07

Contactez la cellule recrutement et insertion du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h :

Christelle Purus 03 23 51 40 16 / 03 23 51 40 11 christelle.purus@epid



Les communes ont l'obligation de convoquer les jeunes en âge d'être recensés (17 ans). La journée citoyenne se déroule à Château-Thierry.

Séance du 27 septembre 2013

Présents : Bruno Lahouati, Béatrice Larangot, Marcel Dartinet, Jean-Pierre Béchard, Nelly Triconnet, Rémy Thomas, Françoise Ressouches, Raynald Dubus.

Absents excusés : Françoise Baron a donné procuration à Béatrice Larangot, Patrick Benoit a donné procuration à Bruno Lahouati, Romain Faye.

Auditeur : Jean-Michel Champagne.

Avant de débuter la séance, M. Bruno Lahouati propose de rendre hommage à M. Jacques Larangot, maire de Baulne en Brie de 1982 à 2001 qui est décédé le 18 juillet 2013.

Adhésion de la commune de Marolles et retrait des communes de Courthiézy et de Dormans (Soilly) à l'USESA,

M. Rémy Thomas informe le conseil de l'élection de M. Marcel Chatelain en tant que président de l'USESA. Les autres membres du bureau ont été reconduits ainsi que M. Claude Jacquin (nouveau membre du bureau).

→ Don de 200 € à la chorale de l'Est Parisien, pour leur prestation musicale lors de la journée des Anciens (voir article page 15).

Nous ferons appel à ce chœur l'an prochain pour la journée nationale de la déportation.

→ Travaux de voirie (Fonds Départemental de Solidarité 2014)

Demande déposée auprès de la 4 CB: réfection de la rue du Pont dans le village.

Autres travaux inscrits : Place Morte Paille, rue de Montchevret.

M. Rémy Thomas signale que les purges de voirie réalisées en 2010 rue de la Chapelle se détériorent (affaissement de la voirie).

→ Sur proposition de la commission travaux, travaux de démoussage des toits de l'église

Le royaume de la toiture : 9 700 € HT.

Entreprise Attila: 4 008 € HT.

La commission des travaux a proposé pour ces travaux de faire appel à l'entreprise Attila pour un montant de 4 008 € HT.



→ Fêtes de Noël 2014 :

Colis des Anciens pour un montant de 35 €.

Samedi 14 décembre 2013 : fête de Noël, spectacle de Noël à Châlons en Champagne à l'Ecole Nationale des Arts du Cirque pour enfants et adultes.

Pour les enfants de moins de 5 ans accompagnement obligatoire (1 seul adulte gratuit par famille). Pour les autres adultes, facturation au prix coûtant.

→ Risque de fermeture de la perception de Condé en Brie :

M. Bruno Lahouati propose d'adresser un courrier à M. le Conseiller Général et une copie à l'ensemble des Maires du Canton ainsi qu'a M. Jacques Krabal, député.

La fermeture de la Trésorerie de Condé en Brie entraînerait par voie de conséquences un risque de fermeture de la poste.

M. Rémy Thomas signale que les relations avec la poste sont inexistantes notamment lors des fermetures exceptionnelles pour travaux par exemple, comme cela a été le cas récemment.

Mesdames Françoise Ressouches et Béatrice Larangot suggèrent de faire signer une pétition aux habitants de la commune de Condé en Brie. Ces actions pourront se mettre en place dès l'élection du nouveau conseil municipal de Condé en Brie.

L'USEDA (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne) a effectué le remplacement de 9 ballons fluorescents (énergivores) pour un montant global de 4 543 € HT (2 044.35€ à la charge de la commune).

Questions diverses :

- Arbres à élaguer sur la route du pont des conseillers (Romandie à Feuillet).
- demande de devis pour pose des caniveaux en béton pour l'évacuation de l'eau en bordure de routes (saignées).
- Reconduction des plages horaires (de 20h à 7h) de l'éclairage public pour la période des vendanges.
- Point avec M. Raynald Dubus sur les projets d'animation « bistrot de pays »
- Maison Ismaël : prévoir le nettoyage de la maison avant sa mise en vente (estimation de Century 21, 30 000 € en mai 2012). Prévoir la remise en état de la toiture de la grange.



Composée de 3 membres de droit, 6 titulaires et 4 suppléants

Membres de droit : messieurs Bruno LAHOUATI (maire), Jean Pierre BECHARD (Conseiller Municipal), Eric MANGIN (Conseiller Général),

Titulaires : messieurs Philippe COSTE, Michel GUERTAULT, Alain FAYE, Claude LEBLOND, Jean Claude RIVALLAIN, madame Béatrice LARANGOT.

Suppléants : messieurs Eric BERTHE, Pierre PRUD'HOMME, Pierre COSTE, Pascal ROULLOT.

Bruno LAHOUATI, Président de l'AFR de Baulne en Brie

Le 6 Février 2012, la commission d'appel d'offre de l'AFR a retenu l'entreprise Génard (02200 Chacrise) pour la réalisation des travaux connexes au remembrement pour un montant de 243 997.15 € HT.

Au cours de diverses réunions, des divergences et des incompréhensions entre le maitre d'œuvre, la direction départementale des territoires et le Département ont engendré un retard important du démarrage des travaux.

Lors de la réunion du 9 décembre 2013, organisé par le bureau de l'AFR en présence de toutes les parties concernées, un terrain d'entente a été trouvé. Les travaux devraient commencer au printemps 2014, après réception de l'arrêté de subventions. Le montant attendu s'élève à 94 000 €.



Si vous voulez participer à la construction du mur de mémoire vivante de Baulne en Brie.

Nous vous invitons à déposer un texte ou un dessin sur le thème de la déportation à la mairie.

Tous les ans une dizaine de ces écrits sera imprimée sur des plaques et apposée sur le mur de la mémoire vivante, place Daniel Beaucreux, au cours de la journée nationale de la déportation.

Notre volonté: faire vivre ce lieu de commémoration dédié aux déportés du canton de Condé en Brie, inauguré en mai 2009.









Lecture des textes à la mémoire des déportés par les enfants, leurs parents et des élus de notre canton autour du mur de mémoire, en présence de nombreux maires du canton

Journée Nationale de la Déportation, Le 28 avril 2013 Au nom du conseil municipal de Baulne en Brie, je remercie

- Mr Yves Daubigny, sénateur de l'Aisne, président du Conseil Général, dont l'appui par sa présence nous honore de sa fidélité discrète,
- Jacques Krabal, maire de Château Thierry Président de L'UCCSA, à nos cotés chaque année depuis 2009, bien avant de devenir notre député, soutien fraternel sans faille de notre action,
- Eric Mangin, Maire de Crézancy, Conseiller général de notre canton, qui présidera cette cérémonie, signe de notre partage dans le travail réalisé au service de l'intérêt général.
- Tous les maires et conseillers municipaux de notre canton ici présents
- Parmi les nombreuses personnes qui se sont excusées, je cite Mme Virginie Lasserre, sous-préfète de Château-Thierry,
- Tous ici réunis passeurs de mémoire, des témoins de ces évènements tragiques aux plus jeunes

Ayons une pensée pour Mr Stéphane Hessel, qui nous a quitté il y a quelques semaines : comme Daniel Beaucreux, il a été interné à Dora. Stéphane Hessel a survécu à ce camp où Daniel Beaucreux et tant d'autres sont morts. Il nous a apporté son témoignage et sa volonté de se battre et d'espérer. Le seul hommage que nous puissions leur rendre, c'est de perpétuer leurs engagements.

Le mur de mémoire vivante s'enrichit cette année encore de nouveaux textes et dessins. Cette année, les élèves de seconde du lycée agricole de Crézancy ont travaillé avec leur professeur d'histoire.

Aujourd'hui, je souhaite simplement vous faire partager une émotion de lecture :

« Et si nous voulons apaiser ces blessures, il nous faut sans cesse reconstruire une mémoire nouvelle, vivante, ouverte, toujours recommencée, qui donne sa place à ceux que nous appelons les autres – qui ne les exclue pas, qui ne les instrumentalise pas, qui ne les efface pas. Il nous faut sans cesse écouter, dialoguer – car comment savoir ce qui demeure de souffrance dans les mémoires, sans écouter, sans dialoguer ? Revisiter le passé pour le redécouvrir et le réinventer. Alors seulement nous pourrons faire naître une véritable mémoire commune, qui nous inclut et nous dépasse, la mémoire de notre commune humanité. » Texte de Jean Claude Ameisen.

Puisse ce devoir de mémoire nous protéger de la barbarie de nos frères humains



Remise de la médaille d'or de l'Assemblée Nationale par Mr Jacques Krabal, Député de la 5^è circonscription à Bruno Lahouati.

Mr Bruno Lahouati, indique que cette décoration, est l'expression de la reconnaissance du travail de toute l'équipe municipale.

Journée Nationale de la Déportation, Le 28 avril 2013



Le 13 juillet 2013

L'été du Conseil Général à Baulne





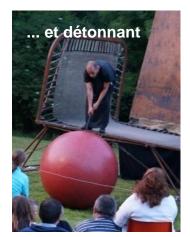


Un terroriste en mal d'attentat et dont le portrait est placardé un peu partout tente par tous les moyens de réaliser son forfait.

Les bouteilles de gaz servent d'échelle à notre terroriste fou, qui se met à bondir pour le plaisir et parfois la frayeur de tous. Ses essais avec les bouteilles de gaz n'étant pas concluants,



il choisit d'utiliser une énoooooooooooorme bombe.



Encore faut-il l'amener sur les lieux où il envisage de la faire exploser, il a besoin de l'aide des enfants, mais le terroriste ne sait pas leur parler, il use des menaces et de la brutalité, alors que les enfants se prêtent au jeu en riant.

La bombe expédie le malfaisant au paradis des apprentis terroristes.

Le nuage de fumée dissipé, il enchaîne une danse dans les airs.. Ce spectacle totalement déjanté nous fait passer de la stupeur aux rires.

(Ne surtout pas essayer de l'imiter)

Puis tous les enfants ont pris un lampion pour la retraite aux flambeaux, le cortège a traversé le village pour rejoindre le lieu où le feu d'artifice a clos cette soirée de fête.

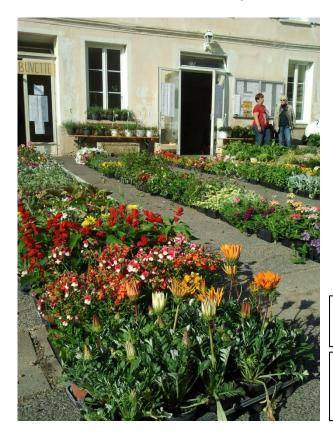




Bureau 2013 du Comité des fêtes : Alain GUERITTE (Président), Philippe PONCE (Vice-président), Nelly TRICONNET (Secrétaire) Françoise BARON (Secrétaire adjointe), Nadège GRISELAIN (Trésorière), Rémy THOMAS (Trésorier adjoint).

La Brocante et le marché aux fleurs







Les 200 personnes présentes ont attendu un bon moment l'embrasement du feu.

Le soleil était au rendez vous de la brocante. Le marché aux fleurs a attiré de nombreux habitants

Prochaine assemblée générale du comité des fêtes Vendredi 10 janvier 2014 à 20h30 à la salle du moulin.

A l'ordre du jour :

- Le bilan de l'année 2013
- Le renouvellement du bureau

Nous clôturerons cette séance autour d'un verre de l'amitié.

Vous êtes tous les bienvenus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour apporter vos idées et votre aide à l'organisation de manifestations et fêtes dans notre village.

Bonne année 2014 à tous.

Alain Guéritte, Président du Comité des Fêtes.



Les convives du Repas des anciens









La Chorale de l'Est Parisien

Le programme du concert présente des chœurs religieux ainsi que des chants profanes de la Renaissance à l'époque contemporaine. (Clément Janequin, Francis Poulenc, Maurice Duruflé, Georges Delerue, Louis Durey, Joseph Kosma...)

La Chorale de l'Est Parisien, créée à Montreuil en 1977 par Gilbert Martin Bouyer, est dirigée depuis 1996 par Didier Bolay, trompettiste et chanteur soliste.

La chorale, formée de musiciens amateurs, se produit en concert dans la région de l'Île de France et en province. Elle a réalisé de nombreux échanges avec des chœurs étrangers et à cette occasion a chanté en Espagne, en Italie, en Slovaquie, en Allemagne, en Roumanie.



Mariage:

- RIVALLAIN Philippe et WITTIER Martine le 14 septembre.

Décès:

- KOTARBA Catherine le 18 juillet à Baulne en Brie.
- MOREAU veuve ALIX Liliane le 11 décembre à Baulne en Brie.



L'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne

Le Pays du Sud de l'Aisne, créé le 13 janvier 2005 est animé par le syndicat mixte « UCCSA », Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne, auquel adhèrent cinq communautés de communes. Ainsi, le Pays se déploie sur un périmètre de 125 communes (soit plus de 75 000 habitants en 2013). Les collectivités adhérentes y sont représentées au sein du Comité syndical, présidé par Mr Jacques Krabal.

Une équipe de techniciens et de chargés de mission mettent en œuvre les projets du Pays.

Le siège de l'UCCSA est situé à la Ferme du ru Chailly à Fossoy.



L'UCCSA au service de la population



Enfance et la jeunesse

Soutien aux communautés de communes pour l'organisation de l'accueil périscolaire, extrascolaires et des garderies,

Formations BAFA, BAFD, PSC 1 (ex-Attestation de Formation aux Premiers Secours),

Mise en place de classes du patrimoine.



Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Informations sur les aides aux personnes âgées et dépendantes Aide à la constitution des dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Aide destinée aux proches d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Prévention de la perte d'autonomie : « ateliers équilibre » en partenariat avec la CPAM de l'Aisne, des ateliers Bien Vieillir en partenariat avec le Conseil Général.

Amélioration de l'habitat.

Le Conseil de Développement :

Le Conseil de Développement, sous la présidence de Michel Baroux, donne la possibilité à l'ensemble des habitants de participer à la réflexion sur le développement du Pays du Sud de l'Aisne.

Développement économique et touristique avec la création de la voie verte, la promotion de l'éco construction (la filière bois ...) dans le cadre du SCoT (schéma de cohérence territoriale) et du Plan Energie Climat.

Qualité de vie et cohésion sociale, avec la promotion du covoiturage ...

Notoriété et rayonnement interrégional, à travers le développement touristique et culturel.







Le festival est l'un des rendez-vous culturels incontournables de l'été dans le Sud de l'Aisne. Fidèle à son objectif de faire découvrir des formations musicales à la fois de dimension locale, nationale et internationale, mais aussi la

beauté de nos territoires, le festival propose une programmation qui invite le public à venir partager un moment familial et festif en compagnie de formations reconnues dans le milieu de la musique et de groupes locaux en première partie. S'ajoutent en début de soirée des animations et spectacles jeunes publics qui offrent une activité supplémentaire au public familial qui vient écouter les concerts. www.musique-en-omois.com.

L'UCCSA au service des collectivités et des associations



Le chargé de mission pour l'environnement de l'UCCSA apporte aux collectivités une assistance et des conseils techniques aux communes pour la mise en place de techniques d'aménagement et d'entretien durable des espaces publics.

La Brigade Verte peut intervenir à la demande de collectivités (entretien des espaces verts, gestion des espaces naturels, aménagement hydraulique ...).

L'UCCSA est l'interlocuteur des collectivités pour les financements provenant de la Région Picardie (FRAPP) et de l'Europe.

Le Pays du Sud de l'Aisne bénéficie du programme Leader (<u>Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale</u>), un programme de l'Union Européenne destiné à soutenir des projets « pilotes » en zone rurale, qui s'inscrit dans le cadre de la Politique Agricole Commune et de Développement Rural. Il est alimenté par le <u>Fonds Européen Agricole de Développement</u> (FEADER).

Baulne en Brie a bénéficié de ce fonds pour la réalisation du Mur de Mémoire vivante, et nous avons déposé une demande de financement pour la restauration de la porte de prison de la Petite Roquette.



L'auberge de l'Omois :

Bistrot de pays et maitre restaurateur

En 2013, l'Auberge de l'Omois a obtenu le label « bistrot de pays ®». Chaque établissement contribue, à travers un réseau local, à l'animation du tissu économique et social en milieu rural par le maintien du « café de village ».





Raynald Dubus, le chef de l'Auberge de l'Omois a obtenu le titre de maître restaurateur, valorisant sa cuisine faite sur place à base de produits frais du terroir, dans un cadre accueillant.

M. Raynald Dubus
" Aukerge de l'Omois"

& &

Maître - Restaurateur

Arrèté préfectoral du 07/01/2013

« Painted On The Blues, c'est une rencontre entre la vibration classique et le claquement des vagues sur la cote déchirée de la musique alternative. Une rencontre entre deux univers aux accents différents, mais pourtant complémentaires. »



Painted On The Blues voit le jour en septembre 2011 de l'initiative de trois musiciens de la région de Château-Thierry,

Cécile Lacharme (brillant parcours classique au conservatoire),

Etienne Pintelon « Pinpon »

Raphaël Mammar « Rafi », le local du groupe,

(tous deux membres du groupe la Punkaravane).

L'idée du groupe se base sur un concept d'éclectisme musical en mélangeant les genres musicaux, les univers personnels de chaque musicien, même les langues

(Français et Anglais s'entremêlant dans les compositions). Le groupe trouve donc sa première formation, guitare, violoncelle et percussion (cajon), et commence à tourner quelque peu sur les scènes locales (La Biscuiterie, MJC de Montmirail, différents pubs rémois...).

Peu avant Ison premier anniversaire, le groupe s'enrichit d'une nouvelle musicienne au parcours classique, Elodie Mazur. Cette talentueuse pianiste va venir combler un manque dans le spectre musical, et ainsi compléter la touche Painted On The Blues, opposant le côté alternatif et énergique de Rafi et Pinpon, à la maîtrise et la rigueur de Cécile et Elodie en les réunissant autour d'une musique aux multiples influences et couleurs.

Suite à une année riche en concerts et en rencontres de toutes sortes, Painted On The Blues enregistre son premier EP intitulé « A tort et à travers » en Juin 2013 au studio Rec'n-prod par l'excellent sondier Vincent Frerebeau. Cet EP compte 5 titres (4 compositions et une reprise acoustique) avec la participation exceptionnelle de Adeline Haudiquet (chanteuse du groupe Funkadeleen) aux chœurs. Suite à cet enregistrement, le groupe part en tournée dans la région de Lyon, Crest dans la Drome, l'Ardèche et enfin Paris (dans différents cafés-concerts et festivals) pour une expérience riche humainement et musicalement, qui va souder pour de bon le groupe et permettre ainsi de se concentrer sur des projets solides et de plus en plus professionnels pour l'année 2014.

Painted On The Blues distille désormais un folk rock indépendant, à mi chemin de Noir Désir et Neil Young, arrangé par les filles spirituelles des maîtres classiques.



https://soundcloud.com/painted-on-the-blues

Merci à M. Raphaël Mammar, pour la présentation de son groupe et ses photos.



La commune de Baulne en Brie est parcourue par 2 rivières : le Surmelin et la Verdonnelle.

Le Surmelin naît dans la forêt de Vertus, (Marne), aux confins des communes de Loisy-en-Brie et de Vertus. Il conflue avec la Marne à Mézy-Moulins. Son parcours est long de 41,5 kilomètres. Cette rivière a donné son nom à une rue de Paris à proximité de laquelle est situé le réservoir d'eau potable alimenté, à l'origine, par le groupe de rivières via l'Aqueduc de la Dhuis.



Le Surmelin et la Verdonnelle sont classés cours d'eau de première catégorie du point de vue piscicole. On y trouve notamment la truite fario, les vairons, ainsi que la truite arc-en-ciel. On a récemment introduit l'ombre commun, en cours d'acclimatation dans la rivière.



On y trouve aussi des gardons, des brochets ,des perches qui sont des poissons de 2ème catégorie (rivière Marne, canal, étangs), ils sont malheureusement nuisibles pour le Surmelin surtout les carnassiers. Il est préférable de ne pas les remettre à l'eau.

La pêche se pratique avec une ligne tenue à la main.

La pêche au lancer (canne + moulinet) est idéale.

Les appâts naturels : le ver de terre, le porte bois, la teigne, le vairon ...

Les leurres : cuillères, poissons nageurs ...



Attention: l'asticot est interdit!

Il existe des tailles minimales de pêche, par exemple 25 cm pour la truite.

Pour pêcher sur les parcours privés ou communaux, il faut un permis de pêche. Il existe plusieurs timbres piscicoles (à la journée, pour les vacances, à l'année, pour les enfants ...). On peut pêcher du 10 mars au 16 septembre.

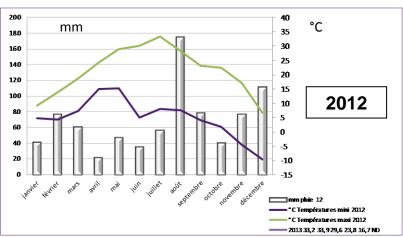
Infos sur le site www.fédérationpeche.fr

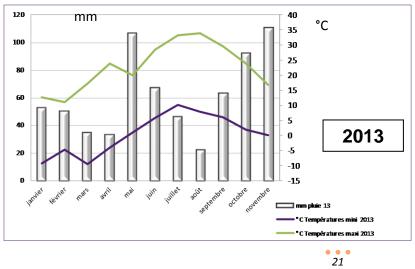
Merci à M. Anthony Vervial de partager ses connaissances piscicoles et ses photos et pour l'organisation impeccable de la pêche du 14 juillet qui rassemble de nombreux amateurs.



Les	relev	es me	eteo 2	U13				
Précipitations								
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	
mm pluie 12	40,5	76,5	60,5	21,5	47	34,5	56	
mm pluie 13	52,5	50	34,25	33	106,5	67	46	
	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total	moyenne/mois	
mm pluie 12	174	77,5	39,5	76,5	111	815	67,9	
mm pluie 13	22	62,75	91,75	110,25	ND	676	61,45	
		T	e m p é	ératu	res			
	janvier	février	mars	avril	mai	juin		
2012	4,7	4,3	7,4	14,9	15,3	5,1	Minimum	
2013	-9,3	-4,7	-9,4	-3,9	1	5,8	Minimum	
2012	9,1	13,9	18,7	24,4	28,9	30	Maximum	
2013	12,7	11,1	17,2	23,8	20,1	28,5	Maximum	
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre		
2012	8,1	7,5	4	1,7	-4,4	-9,6	Minimum	
2013	10,1	7,9	6,1	2	-0,7	ND	Minimum	
2012	33,3	28,3	23,1	22,5	17,2	6,7	Maximum	
2013	33,2	33,9	29,6	23,8	16,7	ND	Maximum	











Le CCAS: sorties & voyages scolaires

Pour les enfants domiciliés sur la commune et scolarisés dans un établissement scolaire public, le CCAS peut accorder une aide pour un projet de sortie ou de voyage scolaire.

Le montant de la prise en charge est calculé à partir d'un pourcentage du coût du voyage ou de la sortie :

Montant du voyage à appliquer par tranche	Taux aide	montant de la tranche	Montant maxi de l'aide
de 0 à 200 €	20%	200,00€	40,00€
de 200 à 500 €	15%	300,00€	45,00€
de 500 à 1 000 €	10%	500,00€	50,00€
Ai	135,00€		

Cette prise en charge ne pourra dépasser 80% du montant de la sortie scolaire.

Le CCAS se réserve la possibilité d'accorder une aide supplémentaire sur présentation de justificatifs. Il peut imposer une prise de contact avec une assistante sociale pour apporter un soutien approprié à la situation de la famille.

Le CCAS: demandes d'aide sociale

L'assistante sociale : un interlocuteur privilégié

L'examen des demandes d'aide sociale sera précédé d'une prise de rendez-vous et d'un entretien avec l'assistante sociale du secteur, qui saura les renseigner sur les possibilités d'aides existantes et les aider dans leurs démarches auprès des différents organismes susceptibles de leur apporter un soutien approprié à leur situation (chômage, dépendance, maladie, travail précaire, handicap, ...).

Assistante sociale : Tél : 03.23.83.85.22

Conseillère en économie sociale et familiale : Tél : 03.23.83.85.08

Permanences de 9 h 30 à 12 h (mairie)

à Condé en Brie le 3 ème mardi de chaque mois

à Crézancy les autres mardis

Les principaux critères d'attribution d'une aide par le CCAS de Baulne en Brie :

- ✓ le seuil de pauvreté défini par l'INSEE (803 € (50%) ou 964 € (60%) / mois pour une personne seule en 2010, dernière référence INSEE).
- ✓ Le caractère urgent ou exceptionnel de la situation du demandeur.
- ✓ Les démarches (en cours ou finalisées) auprès des autres organismes susceptibles de lui apporter une aide.

Les aides seront accordées avec avis de l'assistante sociale au vu du dossier constitué.

Les associations susceptibles...

... de donner des aides matérielles urgentes,

Maison de la solidarité

Croix Rouge Française –Secours catholique – Secours Populaire – Restos du cœur 15, avenue de la république 02400 CHATEAU THIERRY

Tél: 03.23.83.21.34

... ou d'apporter une prise en charge sur le plus long terme

A.P.A.J.H. "Maison d'Éloïse"

Avenue Jaussaume Latour 02400 CHATEAU THIERRY **TÉl**: 03.23.69.41.56

M.A.S. (maison d'accueil spécialisée pour adultes)

47 bis rue Charles Guérin 02400 CHATEAU THIERRY Tél: 03.23.85.26.70

EI : U3.23.85.20.7 Fax : 03.23.85.28.11

Foyer des Jeunes Travailleurs

Résidence "Le Rivage" 58 bis, avenue d'Essômes 02400 CHATEAU THIERRY Lundi au vendredi : 9h - 18h

Tél: 03.23.83.31.66 Fax: 03.23.69.98.92

SIte internet: www.accueil-et-promotion.org

Service Médiation sociale :

Tél: 06.71.59.13.96

A.P.E.I "Les Papillons Blancs"

14, rue Jules Maciet 02400 CHATEAU THIERRY Tél: 03.23.69.52.60

Foyer de l'Espérance

18, avenue du Général de Gaulle 02400 ESSOMES SUR MARNE

Tél: 03.23.83.13.80 Fax: 03.23.69.96.83

Les organismes publics ...

L'aide à tous les habitants de la commune :



Caisse Primaire d'Assurance Maladie

15, rue des Filoirs 02400 CHATEAU THIERRY Lundi au vendredi : 7h45 - 17h sans interruption

Tél: 0820 849 021



Caisse d'Allocations Familiales

Point Services Familles Accueil

6, rue Gerbrois 02400 CHATEAU THIERRY

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Tél: 03.23.69.56.00 Adresse courriel: www.soissons. caf.fr



Centre de Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale

1, rue Robert Lecart 02400 CHATEAU THIERRY Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Tél: 03.23.83.85.00

L'aide dédiée aux personnes âgées et dépendantes



Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

UCCSA Ferme du ru Chailly 02650 FOSSOY

> tel : 0 800 225 922 ou 03 23 71 68 60



Unités de Vie – Aides à domicile – Soins à domicile – Portage des repas -Transport

5, rue de Chaury 02330 CONDE EN BRIE

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Téléphone: 03.23.82.08.14 Adresse courriel: cias3@4cb.fr



Permanences de la mairie : le lundi de 9h à 11h et le jeudi de 18h à 19h Tel/fax 03.23.82.41.39 Courriel : mairie-baulneenbrie@wanadoo.fr et tous les jours sur rendez-vous (Monsieur Bruno Lahouati : 06.89.69.92.85)

Site web: www.baulneenbrie.fr

Où manger, où dormir à Baulne?

Location du gîte n°22 (contact Gîtes de France) : 03.23.27.76.80 Responsable Madame Béatrice Larangot

Gîte de la Vallée (Jean Michel Champagne): 3 chambres, 6 personnes 110 m²

de 390 € à 540 € la semaine week-end 279 €

gite.champagne@gmail.com

(+33) 06 81 39 13 68 ou (+33) 03 23 82 38 12

www.gite-champagne.net

Auberge de l'Omois : Hôtel restaurant Raynald Dubus 1 grande rue 2 03 23 82 08 13 7 chambres de 62 à 88 € aubergedelomois@orange.fr www.hotel-champagne.net

Location des salles communales :

Afin de respecter la quiétude des habitants du village et suite à de nombreuses plaintes, les salles communales peuvent être louées uniquement :

- les mariages des habitants de la commune
- les évènements familiaux ayant lieu en journée jusqu'à 20 h (baptême, anniversaire ...).
 Chèque de caution : 168 €

Salle Impératrice Eugénie : Baulnois : 114 € / Extérieur : 175 € / Ass° cantonale : 114 € **Salle du Moulin** : Baulnois : 84 € / Extérieur : 122 € / Association cantonale : 84 €

Groupement d'achat de fioul (renseignements en mairie)

Numéros de téléphone utiles :

Samu: 15 Gendarmerie: 17

Pompiers : 18 Cabinet médical de Condé en Brie : 03 23 82 42 26 Condé en Brie : Pharmacie 03 23 82 43 75 Vétérinaire : 03.23.82.42.24

Tarifs des concessions de cimetière :

Concessions (2 m²): - durée 30 ans montant 100 €

- durée 50 ans montant 300 €

Concessions cinéraires (1 m²), durée 30 ans montant 150 € Concessions columbarium, durée 30 ans montant 500 €.

Permanences du conciliateur de justice :

Mairie de Condé le 2ème mardi du mois de 9h30 à 11h45.

Règlement des conflits à l'amiable : contacter M René Béchard au 06 84 20 55 24

mail: bechardrene@voila.fr (message court).

IPNS